



Autorisation préalable refus de la commission CNAPS

Par **adriano33270**, le **30/05/2015** à **17:44**

BONJOUR marque de politesse

j'ai pris connaissance du bulletin 2 pour effacé mon casier.

Suivant deux connerie sans être criminelle et juste des condamnations avec du tij suite à des délits.

Suite à l'effacement j'ai renvoyé les document précisant se sont des conneries de jeunesse rien de plus graves .

Il mon répondu un refus et que j'ai 2 mois pour faire recours.

je demande comment faire pour se faire comprendre nous sommes tous citoyen et nous ne cherchons que une situation .

Cela me bloque alors que d'autre détourne des fonds et on toujours une habilitation dans le cadre politique nous somme tous des citoyens.

Ma question et que faire contre les injustices administratifs alors que nous cherchons à se perfection dans le cadre d'un CQP SSIAP alors que travaille dans les conditions sportif dirigeant dans un club de foot et suis gardien immeuble et membre administratif dans une association?

Cordialement serait reconnaissent d'avoir une réponse merci à vous

Par **moisse**, le **30/05/2015** à **19:35**

Bonsoir,

[citation]je demande comment faire pour se faire comprendre nous sommes tous citoyen et

nous ne cherchons que une situation . [/citation]

Vous avez la réponse ici:

[citation] et que j'ai 2 mois pour faire recours[/citation]

Vous avez les indications sur les voies de recours et le délai d'action.

Pour le reste votre bulletin de vote et votre député sont là pour corriger la situation.